



## Avant de partir en vacances, quelques points à vérifier ....

Si vous quittez le Luxembourg :

Contractez une assurance maladie complémentaire pour frais de traitements médicaux urgents et de rapatriement ;

Préparez votre domicile afin d'éviter les visites :

- Décommandez le courrier ;
- Achetez des timers pour allumer la lumière dans votre domicile durant votre absence ;
- Ne mentionnez pas votre localisation/votre absence sur les réseaux sociaux ;
- Avertissez vos voisins de votre absence et leur laisser des numéros de téléphone d'urgence ;
- Avertissez la police via [www.police.public.lu](http://www.police.public.lu);
- Activez le système d'alarme ;
- Enfermez tous les objets précieux ;
- Vérifiez auprès de votre assureur vos couvertures maison et voyage (bagages, téléphone, appareil photo).

En cas de location :

Demandez les modalités de couverture d'assurance à votre assureur et vérifiez que tout est bien couvert (risque de villégiature, vol).

Si vous prenez votre véhicule, vérifiez :

- Les pneumatiques ;
- Le liquide pour nettoyer les vitres ;
- Le niveau d'huile ;
- Les couvertures d'assurances.

**EN VOUS SOUHAITANT D'EXCELLENTE VACANCES**

